

PAGE 4

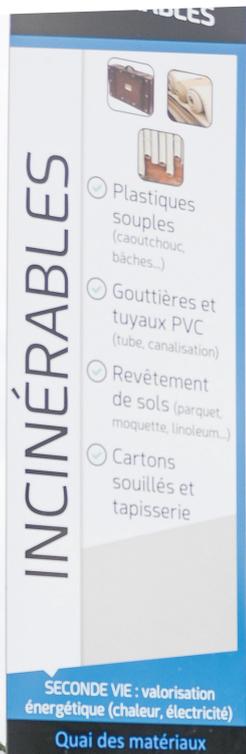
Des colonnes à journaux bientôt déployées

PAGE 4

Les premières bennes bioGNV livrées

DÉCHÈTERIE

Adoptez le bon geste de tri



À retenir

Un nouvel outil téléphonique pour améliorer le service à l'utilisateur

Conscient que le standard téléphonique constitue la porte d'entrée privilégiée par ses usagers, le SMICTOM a décidé de le faire évoluer. Afin d'améliorer le service rendu aux usagers, le SMICTOM VALCOBREIZH s'est doté récemment d'un nouvel outil de prise d'appels téléphoniques plus efficient.

Les services joignables du lundi au vendredi de 8h30 à 13h

A compter du lundi 7 novembre, le SMICTOM fait également évoluer les horaires de son accueil téléphonique. A partir de cette date, les services du SMICTOM seront joignables par téléphone du lundi au vendredi de 8h30 à 13h. Les horaires d'accueil physique du public au siège à Tinténiac ne changent pas. L'accueil reste ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 17h, sauf les mardis et jeudis après-midi. Cette nouvelle organisation fera l'objet d'une expérimentation au cours des prochaines semaines et sera donc susceptible d'être réajustée.

Démarches en ligne

Le SMICTOM rappelle que la plupart des démarches peuvent être réalisées en ligne. Il suffit de se connecter au site Internet du SMICTOM (www.valcobreizh.fr) et de se créer un compte personnel. Vous pourrez ainsi par exemple signaler un bac cassé, un changement d'adresse ou de composition de votre foyer.

Afin de réduire les tonnages de déchets enfouis ou incinérés et favoriser le recyclage, le SMICTOM s'est engagé dans un plan pluri-annuel d'investissement de rénovation et de modernisation de ses déchèteries. Trois d'entre elles ont déjà été livrées (Tinténiac, Liffré et Combourg) et celle de Saint-Aubin d'Aubigné, actuellement fermée pour travaux, devrait ouvrir dans moins d'un an. Sur ces sites, le nombre de filières de tri a presque doublé. Ce déploiement de nouvelles filières permet de diminuer l'enfouissement ou l'incinération

et d'améliorer la valorisation des déchets si les usagers adoptent le bon geste une fois sur place. Le tri en déchèterie permet ainsi de préserver les ressources naturelles et l'environnement. Il contribue aussi à maîtriser les coûts du service public de gestion des déchets.

A partir de l'exemple de la déchèterie de Liffré ci-dessous, retrouvez ce que vous pouvez déposer dans les déchèteries modernisées. A vous de jouer !



Que déposer en déchèterie* ?

AIRE DES VÉGÉTAUX



BRANCHES,
BÛCHETTES



TONTES
DE PELOUSE



VÉGÉTAUX
EN MÉLANGE

CELLULES DES GRAVATS



GRAVATS
RECYCLABLES



DÉBLAIS /
GRAVATS



PLÂTRE ET
PLAQUES DE
PLÂTRE



LIVRES



CYCLES



VAISSELLE



PETIT MOBILIER



DÉCORATION
INTÉRIEURE



MATÉRIEL DE
PUÉRICULTURE



ÉCRANS



AMPOULES



PETITS APPAREILS
ELECTRO-
MÉNAGERS

MAISO



Papiers

QUAI DES M



CARTON



BOIS



INCINÉRABLE



MÉTAUX



Conditions d'accès

L'accès aux déchèteries du SMICTOM Valcobreizh est réservé aux habitants du territoire. Les dépôts sont gratuits pour les ménagers mais facturés pour les non-ménagers selon le type et le volume de déchets. Retrouvez règlement et tarifs sur www.valcobreizh.fr

78,7%

C'est le taux de valorisation en déchèterie en 2021, répartis comme suit : valorisation énergétique (39%), amendement organique (22,5%) et valorisation matière (17,2%).

315

C'est le nombre de kg de déchets collectés par habitant en 2021 en déchèteries (dont 105 kg de déchets verts). Des solutions alternatives existent pour gérer ses déchets chez soi sans avoir à se rendre en déchèterie (www.valcobreizh.fr).

ON DU RÉEMPLOI



Comment bien préparer sa venue en déchèterie ?

- 1) Vérifiez bien les jours et horaires d'ouverture de la déchèterie. Fiez-vous uniquement aux horaires indiqués sur le site Internet du SMICTOM Valcobreizh (www.valcobreizh.fr).
- 2) Organisez votre chargement avant de vous rendre en déchèterie. Vous aurez à déposer les déchets en fonction de leur type et catégorie. Pour faciliter votre dépôt et gagner du temps sur place, vérifiez que vos déchets sont acceptés en déchèterie (lire plus bas), triez-les par filière et optimisez votre déplacement en regroupant vos déchets en remplissant bien votre coffre et/ou remorque (à bâcher pour éviter les envols lors du trajet).
- 3) Faites vous accompagner à la déchèterie si vos déchets sont lourds ou encombrants. Les agents de déchèterie n'ont aucune obligation de vous aider à décharger. Sur place, n'hésitez pas, en cas de doute, à demander conseil aux agents.

Que faire des déchets refusés ?

Tous les déchets ne sont pas autorisés en déchèteries. Voici les solutions pour les plus couramment refusés.

- | | | | |
|-----------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <p>a
AMIANTE</p> | Prendre contact avec une entreprise spécialisée | <p>PNEUMATIQUES</p> | A déposer par deux maximum chez un distributeur (garagiste, centre auto...) |
| <p>ORDURES MÉNAGÈRES</p> | A déposer dans votre bac ou votre point d'apport volontaire | <p>TRI SÉLECTIF</p> | A déposer dans votre bac jaune ou votre point d'apport volontaire |
| <p>BOUTEILLES DE GAZ</p> | Prendre contact avec une entreprise spécialisée | <p>EXTINCTEURS</p> | Prendre contact avec une entreprise spécialisée |
| <p>MÉDICAMENTS</p> | A déposer en pharmacie | <p>DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS</p> | A déposer en pharmacie |

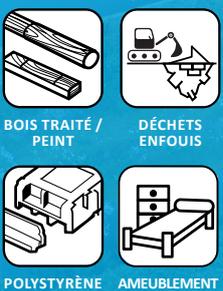
Liste non-exhaustive



Les dépôts sauvages sont strictement interdits sous peine d'amende de 1 500 € (article 632.1 du Code pénal).



MATÉRIAUX



* Filières de tri disponibles dans les déchèteries modernisées de Combourg, Liffré et Tinténiac (et d'ici un an à Saint-Aubin d'Aubigné). Pour celles de La Bouëxière, Melesse et Montreuil-sur-Ille, le nombre de filières est limité à une vingtaine.

VALORISATION

Des colonnes à journaux déployées d'ici fin 2022

La collecte des journaux en benne, c'est fini ! Stocker vos journaux en attendant le passage de la benne à journaux près de chez vous, aussi ! D'ici la fin de l'année, des colonnes d'apport volontaire dédiées à la collecte des journaux seront déployées sur le territoire*, comme celles existant aujourd'hui pour les papiers en mélange. Ce déploiement s'inscrit dans le plan de réduction des déchets mené par le SMICTOM depuis le début de l'année.

En colonnes, c'est 1,5 kg de plus par habitant et par an !

Ce nouveau système plus pratique, plus performant et disponible toute l'année a fait ses preuves dans six communes. L'expérimentation menée depuis trois ans a révélé que dans ces communes où des colonnes à journaux fixes étaient mises en place, les tonnages et les taux de remplissage des colonnes ont bondi (2,3 kg/hab/an en colonnes fixes contre 0,8 kg/hab/an dans les bennes à journaux mobiles).



Les colonnes à journaux sont équipées d'un habillage facilement identifiable.

Une qualité de tri améliorée

L'expérimentation a aussi permis de constater que la qualité du tri s'améliore lorsque la colonne journaux se trouve à côté d'une colonne papier. Seuls les

journaux peuvent être déposés dans les colonnes. Magazines, courriers, enveloppes, publicités et catalogues sont à déposer dans la colonne papiers.

Un soutien aux projets pédagogiques des écoles

Déposer ses journaux dans ces colonnes, c'est contribuer à leur recyclage. Les journaux sont transformés en isolant écologique. C'est aussi participer au financement des projets pédagogiques de nos écoles. Le SMICTOM s'engage en effet à reverser 70 € par tonne de journaux collectés aux associations de parents d'élèves conventionnées. En 2021, plus de 30 000 € leur ont ainsi été versés.

** Pour les communes de moins de 600 habitants actuellement dotées d'une colonne à papiers en mélange, les journaux resteront collectés en mélange avec les autres papiers.*

ENVIRONNEMENT

Trois bennes à ordures au bio GNV bientôt livrées

A l'automne 2021, le SMICTOM a décidé de renouveler une partie de son parc de bennes à ordures ménagères par des véhicules roulant au bio GNV (Gaz Naturel pour Véhicule). Trois bennes rejoindront prochainement l'antenne de Tinténac.

Ces nouveaux véhicules de collecte au biogaz permettront de réduire de 80% les émissions des particules fines. En plus de leur bénéfice environnemental, ces bennes à ordures ménagères présentent aussi un autre avantage : leur moteur est plus silencieux que celles fonctionnant au diesel.

L'achat de véhicules bio GNV témoigne



Les véhicules roulant au bio GNV seront équipés d'un flochage spécifique.

de la volonté du SMICTOM de fonctionner selon un modèle des plus vertueux puisque le biogaz est issu de méthaneurs locaux alimentés par différents

déchets organiques, notamment les tontes de pelouses déposées à la déchèterie de Liffré.

Je carbure aux
**TONTES DE
PELOUSE**

Je roule au BIOGAZ  